



Prénatale, Famille et Prévoyance

**Il n'est jamais trop
tôt pour assurer la
santé et l'avenir de
votre famille**

groupe **mutuel**

➤ Découvrez les nombreux avantages pour votre famille avant même la naissance de vos premiers enfants.

Profitez **de tarifs attractifs** sur les assurances complémentaires pour vos enfants.
De plus, si vous choisissez le Groupe Mutuel pour les **assurances de base** de toute votre famille, vous bénéficierez de **primes attractives**.



Vous êtes une famille de 3 enfants ou plus?

Nous vous accordons **25% de rabais mensuel** sur la prime d'assurance de base **de tous vos enfants**. C'est donc **en moyenne CHF 90.-* par mois d'économisés!**

*calcul pour une famille de 3 enfants basé sur la prime enfant du Groupe Mutuel. Assurance et franchise ordinaire (CHF 0.-) avec risque accident (moyenne suisse pour 2023).



Votre famille, notre priorité.



Assurances de base

Choisissez un de nos modèles alternatifs d'assurance. Cela vous facilitera la vie et vous bénéficierez de rabais sur les primes.

Par exemple, optez pour notre modèle flexible «PrimaFlex» qui vous laisse le choix de contacter en premier recours votre médecin de famille/pédiatre, un centre de télémédecine ou encore vous rendre dans l'une de nos 400 pharmacies partenaires.



Assurances complémentaires

Vous avez besoin de faire garder vos enfants? Vous voulez recevoir des contributions pour leurs activités sportives ou pour votre abonnement de fitness?

Vous profitez de ces prestations et bien d'autres encore avec des rabais familiaux accordés sur les primes des assurances complémentaires.

Nous offrons également une palette de produits d'hospitalisation compétitives si vous et vos proches désirez bénéficier des meilleures conditions de soins.



Connaissez-vous notre produit «Premium»?

Il vous rembourse notamment les frais pour: les mesures de contraceptions prescrites par un médecin; l'abonnement annuel de fitness; la cotisation annuelle à un club de sport; les médecines douces; les médicaments; la garde d'enfants malades; les traitements dentaires et soins d'orthopédie dento-faciale pour les 0-18 ans; les lunettes et verres de contact; etc.



Mes avantages avec l'assurance prénatale du Groupe Mutuel

Mon enfant est assuré **dès sa naissance sans réserve et quel que soit son état de santé, en division privée, semi-privée ou commune.** Je **m'évite** ainsi de remplir un **questionnaire médical.**



En adhérant aux assurances complémentaires «**Dentaire plus 2**» et «**Mundo**»* avant la naissance de mon enfant, je bénéficie des primes **offertes** durant ses **trois premières années.**



Lors de l'arrivée de mon bébé, je reçois gratuitement à mon domicile, un **cadeau de bienvenue** de la part du Groupe Mutuel.



En souscrivant à l'assurance complémentaire «**Premium**», mon enfant et moi bénéficions de primes attractives et de prestations à la **hauteur de nos exigences.**



Je m'épargne une tâche administrative à faire après la naissance de mon bébé.



* Des couvertures pour les dents gratuites de 0 à 3 ans

** CHF 100 000.– de couverture pour des frais de santé à l'étranger pour seulement CHF 1.50 par mois. Ce produit est offert à vos enfants entre 0 à 3 ans à la conclusion d'une assurance prénatale.

Assurance prénatale



Protégez votre bébé dès sa naissance

La venue au monde de votre enfant est un événement merveilleux qui vous comble de bonheur et de fierté. La joie et l'impatience de découvrir son bébé se mêlent parfois à de nombreuses interrogations dont notamment, celle d'être bien assuré.

Qu'est-ce qu'une assurance prénatale?

Vous pouvez conclure des assurances pour vos enfants à tout âge. Vous pouvez aussi le faire avant leur naissance. On parle alors d'assurances prénatales.

Quels sont vos avantages de conclure une assurance prénatale auprès du Groupe Mutuel?

Pour que votre enfant soit couvert, dès sa venue au monde, il doit impérativement bénéficier d'une assurance-maladie. L'assurance prénatale du Groupe Mutuel vous permet de choisir, durant la grossesse déjà, la couverture complémentaire de votre futur bébé. Vous bénéficiez également des avantages mentionnés à la page précédente.

Veillez déjà sur lui.

Pour bien assurer votre bébé dès son premier sourire, nous vous conseillons la démarche suivante:

1. Choisissez un modèle d'assurance-maladie de base (modèle standard ou modèle alternatif que nous préconisons afin de vous faire économiser sur vos primes).
2. Incluez le risque accident.
3. Complétez la couverture selon vos exigences au moyen d'une ou plusieurs complémentaires.
4. Vous garantirez ainsi à votre enfant la meilleure prise en charge possible.

Nous pensons à vous également.

Si lors de votre grossesse, vous souhaitez consulter autant de fois que vous voulez un spécialiste pour suivre le développement de votre bébé, ou si lors de l'accouchement, vous souhaitez choisir l'hôpital, la division et le spécialiste; nos assurances complémentaires couvrent les besoins qui ne sont pas couverts par votre assurance maladie de base.

➤ Mes avantages avec une **prévoyance individuelle** auprès du **Groupe Mutuel**

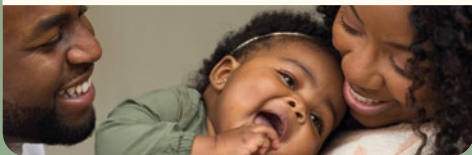
Vous sécurisez votre situation et assurez à votre famille un avenir serein.



Vous affrontez les défis et réalisez vos projets familiaux sans mauvaise appréhension.



Vous offrez à votre enfant un capital départ pour que le moment venu il puisse voler de ses propres ailes.



Vous profitez de l'expertise de nos conseillers pour identifier vos besoins et analyser votre situation



Assurance vie

➤ Nos produits prévoyance: tout pour un avenir radieux!

Vous souhaitez pouvoir réduire votre temps de travail en cas de maladie ou d'accident?

Optez pour une de nos assurances en cas d'incapacité de gain qui garantit à votre famille un revenu compensatoire régulier sous forme de rentes versées trimestriellement pendant toute la durée de l'incapacité de gain, jusqu'au terme de l'assurance au plus tard.

Vous souhaitez être responsable et protéger votre famille en cas de décès prématuré?

Si vous décédez, nos assurances en cas de décès versent à votre conjoint et à vos enfants un capital ou une rente de survivants. Offrez une protection financière à celles et ceux qui vous sont le plus chers.

Vous souhaitez assurer l'avenir de votre enfant?

Optez pour l'alternative au compte épargne traditionnel et assurez à votre progéniture un capital garanti qui lui permettra, le moment venu, de réaliser tous ses rêves.



Que vous soyez parents ou que vous prévoyez de l'être prochainement, il n'est jamais trop tard pour se poser les justes questions.

A l'écoute de vos besoins, nos conseillers sont à votre disposition pour vous proposer une analyse et une solution sur mesure.



À l'écoute de vos besoins durant votre grossesse, pour votre famille ou pour votre prévoyance.

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous
proposer une solution d'assurance sur mesure.

0848 803 111
groupemutuel.ch



groupe**mutuel**

Groupe Mutuel Holding SA | Rue des Cèdres 5 | CH-1919 Martigny | 0848 803 111 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA / Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA

Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie / Fondation Opslon Libre Passage / Fondation Collective Opslon